



licenciement apres inaptitude

Par **kristel**, le **02/03/2011** à **12:47**

bonjours ,

je suis en arret depuis presque 1 ans et je suis passée inapte il y a 1 mois demain et toujours pas de nouvelle du licenciement . il me semble que j'ai le droit de reclamer chaque jours de travail comme ci m'etait due ... par contre avec le mois de fevrier qui contient 28 jours est ce que cela compte pour le delai de 1 mois ...

Merci

Par **P.M.**, le **02/03/2011** à **14:48**

Bonjour,

Suite à l'inaptitude, si l'employeur ne vous a ni reclassé ni licencié dans le délai d'un mois de date à date, il doit reprendre le versement du salaire, peu importe la durée du mois considéré...